

Le Blog peut prendre la forme **d'un journal intime, d'une suite d'histoires, d'un journal alternatif ou encore d'une succession de liens externes commentés**. Les **thèmes abordés sont très variés** (anecdote, sujet d'actualité, vie privée, philosophie, ...). Il se veut généralement un **espace de convivialité**. Le ton est donc souvent libre, et la subjectivité y prime.

Simplicité et flexibilité sont les avantages de cet outil. L'auteur rédige un message (une "**note**") et le publie. Les notes sont **datées** (ou numérotées) et apparaissent généralement selon un **ordre chronologique inversé**, c'est-à-dire que les plus récentes sont en haut de page. Chaque visiteur pourra intervenir et **apporter une contribution** (donner un avis, répondre à une interrogation, engager une discussion, faire un commentaire, ...). Au fil des notes publiées, la page web se trouve ainsi **régulièrement mise à jour**. Des recherches par date et mot clé permettent de consulter les anciens échanges.

Comment ça marche ?

La création d'un Blog **ne nécessite pas de grandes connaissances techniques**. Il faut utiliser une **application spécifique** (blogger, u-blog, SPIP, Radio Userland, ...). **Deux solutions** se proposent :

- passer par une **application proposée sur un site existant** : apporte une simplicité d'utilisation,
- **installer l'application** : permet de personnaliser l'outil.

Il est également possible de **télécharger un programme "client"** sur son ordinateur qui permet de réaliser des blogs élaborés en quelques clics.

Il est donc assez facile de créer son Blog et de participer à ceux des autres. Il est à noter qu'il existe **une véritable communauté de Blogs**. Bon nombre d'entre eux citent d'autres Blogs dans leurs interventions et affichent une liste des Blogs préférés.

Par ailleurs, un système de lien propre aux Blogs ("TrackBack") permet de faire en sorte qu'un Blog cité affichera les Blogs qui le citent, les différents liens étant mis à jour automatiquement. En cliquant de liens en liens, les internautes sont donc amenés à **voyager dans la "blogosphère"**.

S'informer : quotidiens, hebdos, JT, ...

À l'instar d'un journaliste professionnel, vous pouvez parcourir, en temps réel, les **dépêches** d'agence de presse sur plusieurs portails tels que Yahoo Actualités et Voilà ou directement sur les sites d'agences (AFP, Reuters, Associated Press). Quant à Google, il dispose d'un vaste portail dédié aux médias, une revue de presse englobant des liens vers des articles issus de plus de 500 sources d'information, sélectionnées par l'équipe du célèbre moteur de recherche.

Les **grands quotidiens** de la presse française [Le Monde](#), [Libération](#) ou [Le Figaro](#) proposent l'essentiel de leurs pages gratuitement en ligne. Les nombreux **magazines d'information** comme Le Nouvel Observateur, L'Express, Le Point, ou encore Courrier International, publient aussi des articles, parfois en exclusivité pour leur version électronique, et il arrive que des scoops y soient publiés.

Les **chaînes de télévision** françaises comme [France 2](#) ou [France 5](#) présentent des dossiers et des vidéos de leurs journaux TV. Les grandes **radios** également, comme l'ensemble des stations de Radio France (France Info, France Inter, RFI, France

Culture, les radios bleues, etc.). Tous les plus grands titres de la **presse internationale** sont disponibles sur la toile. Certains demandent des inscriptions gratuites, d'autres non. [Google News](#) en anglais référence des articles de plus de 4500 sources d'information, et existe aussi en version espagnole et italienne. Si vous parlez plusieurs langues, vous allez découvrir le plaisir de lire la presse d'un pays étranger en temps réel, comme si vous étiez sur place.

Un événement majeur touche un pays voisin ou lointain, sur le Web, vous pourrez **vous informer plus rapidement que dans la presse nationale**. Des chaînes de télévision comme Euronews, TV5, CNN ou la BBC disposent de sites très fournis, avec la diffusion de la vidéo en ligne de leurs journaux télévisés. D'ailleurs, plusieurs études montrent que l'audience de la télévision baisse au profit de l'Internet, aux États-Unis notamment.

Informations différentes et associatives

En parallèle, il existe un foisonnement d'informations à découvrir dans la **presse alternative**. Les magazines électroniques non lucratifs sont animés par des amateurs, des citoyens engagés ou des associations. Tribunes ouvertes, elles apportent des points de vue différents, des analyses, des dossiers, parfois polémiques, sur bien des sujets liés à la société, à la culture ou à la politique. Des associations publient aussi des dossiers d'informations et des rapports sur des problèmes de société, des grandes causes humanitaires ou des questions traitant des droits de l'homme. Amnesty International, Reporters Sans Frontières, Médecins Sans Frontières, la Croix-Rouge, par exemple. Des **organisations internationales** comme les agences de l'Onu ou la Banque Mondiale, l'OMS, publient aussi des rapports officiels en plusieurs langues, dont la consultation était jusqu'ici réservée aux professionnels. Des **journalistes**, spécialistes et chercheurs publient également des articles dans des publications électroniques ou leurs blogs (carnets de route). Les informations qui y sont publiées s'éloignent un peu du formatage traditionnel en adoptant un ton plus libre et plus personnel.

De plus en plus d'**hommes politiques**, des élus locaux, ont aussi leurs **blogs**. Ils cherchent à entrer en contact lors de campagnes électorales ou pendant leur mandature avec les citoyens, par l'intermédiaire du Web, en racontant leurs parcours pour que leur activité soit transcrite de façon plus vivante.

4. Comment choisir son fournisseur d'accès à Internet ?

Pour se connecter à Internet de chez soi, il faut s'abonner à un fournisseur d'accès. Il en existe des dizaines et faire son choix, en fonction de son budget et ses besoins, peut vite devenir un parcours du combattant. Voici quelques conseils et astuces pour vous aider

☰ Une pléthore d'offres

Se connecter à Internet nécessite de passer par un **fournisseur d'accès Internet** (FAI). Pour faire simple, le FAI est le prestataire qui relie votre ordinateur au réseau Internet mondial. Il en existe plusieurs dizaines et il est chaque jour un peu plus difficile de se repérer dans la jungle des offres de connexion, tant la liste s'allonge.



Avant de s'abonner à son premier fournisseur d'accès ou d'opter pour un nouveau, mieux vaut prendre le temps d'éplucher les offres et suivre quelques conseils. Ayez toujours en tête votre budget et vos besoins (mail, téléchargement, téléphonie, télévision... ?).

Afin de démêler la vraie promotion de l'arnaque, il faut s'y connaître un peu et savoir de quoi on vous parle. Il existe **plusieurs types de FAI** qui proposent des connexions dites **bas débit** (via un modem) ou des connexions plus communément appelées **haut débit** (via le câble ou l'ADSL).

Les fournisseurs d'accès traditionnel par modem (Le Modem — Mot-valise pour modulateur-démodulateur — est un dispositif électronique qui permet de faire circuler des informations numériques sur un canal analogique) proposent des formules tout compris (accès et communication inclus), des formules où seule la communication est facturée, et enfin des forfaits illimités.

Pour le haut débit, vous avez le choix entre le câble et l'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) qui fait passer toutes les données du Net que l'on télécharge ou que l'on envoie, par les fils de cuivre du téléphone — mais aussi le satellite ou les liaisons hertziennes et bientôt les câbles électriques. On assiste depuis 2004 à une baisse vertigineuse des tarifs pour le haut débit, mais sachez lire entre les lignes.

Il est fort possible que vous entendiez aussi parler de **dégroupage**. Il s'agit en fait de s'affranchir du coût de l'opérateur historique et ainsi réduire encore le prix de sa connexion Internet. Pour savoir si votre commune est dégroupée, allez sur le site de [l'Autorité de Régulation des Télécoms](#).

☰ Où habitez-vous ?

Une des premières questions à se poser lorsque que l'on désire s'abonner à un fournisseur d'accès, c'est se demander de **quel type de connexion on peut bénéficier compte tenu du lieu d'habitation**. En effet, il est fort possible que vous n'ayez pas le choix du type de connexion. Admettons que vous vouliez du haut débit : ADSL ou câble.

Avant d'opter pour l'ADSL, il est nécessaire de vérifier que l'on habite bien dans une **région raccordable** (plus des trois quarts de la population en France métropolitaine y ont accès) : certains malchanceux, dont l'habitation se trouve à plus de 5 Km d'un central téléphonique, ne peuvent en bénéficier ! Pour obtenir la réponse, le site de [France Telecom](#) propose un outil simple : en donnant votre numéro de téléphone, vous saurez si votre commune peut recevoir l'ADSL.

Si votre commune n'est pas raccordée à l'ADSL, vous pouvez vous retourner sur la technologie du **câble**, tout aussi fiable. Le câble laisse également la ligne de téléphone libre et permet une connexion permanente (et donc un tarif mensuel invariable). Mais il vous faut déterminer quel opérateur dessert votre commune. En fonction de votre département, le choix du prestataire s'imposera à vous. Pour vous aider, allez sur le site de [l'association des opérateurs du câble](#) qui vous indiquera si votre ville est câblée ou bien appelez le 08 91 67 60 60 (0,225 €/min). Même si votre ville est câblée, il est parfois possible que votre immeuble ne soit pas raccordé, là encore, il faut vous renseigner.

Et si vous ne pouvez accéder ni à l'ADSL, ni au câble, il vous reste soit la connexion **RTC classique via un modem** (bas débit), soit l'expérimentation de nouveaux types de connexion : un accès Internet couplant le **satellite et le réseau sans fil Wi-Fi ou un accès électrique avec le Courant Porteur en ligne (CPL)**. Les données numériques sont transmises par les fils électriques ce qui permet de toucher toute la population. Il faut vous armer encore un peu de patience pour que ces technologies soient sûres et démocratisées.

Quel est votre besoin ?

Une fois que vous savez de quelle technologie vous pouvez disposer, il faut encore faire le choix du forfait. Pour cela, il faut analyser vos besoins.

Admettons que vous puissiez disposer de toutes les technologies (RTC, câble, ADSL...), comment choisir ?

Tout dépend de ce que vous avez envie de faire sur le net : envoyer des mails, discuter sur les forums, surfer de temps en temps, commander vos photos numériques en ligne, télécharger de lourds fichiers, téléphoner...

Si vous savez que vous allez vous connecter une fois par semaine pour lire vos mails et consulter les horaires de cinéma, ce n'est peut-être pas la peine de prendre du haut débit. Mais cependant, compte tenu des tarifs très avantageux des offres haut débit, il est parfois plus intéressant de prendre le câble ou l'ADSL. N'oubliez pas non plus qu'une fois sur la toile, on y prend vite goût et que l'on a vite fait de vouloir rester en permanence connecté afin d'explorer le monde. Anticipez son besoin fait également parti du choix !

Pour ce qui est des types de forfait, ce qui fait en premier la différence, c'est la rapidité à laquelle vos informations vont être acheminées : 512 kilobits/seconde, 1024 Kbps, 5 mégabits/seconde ou plus...

- Pour télécharger de la musique (dans un cadre légal), jouer en réseau, ou regarder la bande-annonce d'un film, il vous faut au minimum 1024 Kbps.
- Pour téléphoner à votre banquier via le net, écouter votre radio préférée tout en "chatant", et regarder votre chaîne de télévision favorite, un débit bien plus rapide s'impose.
-

On peut dire que les prix pratiqués par les fournisseurs d'accès étant de plus en plus abordables, il ne s'agit plus seulement de comparer les débits et les prix, mais tous les services annexes (téléphone et télévision). L'écart se fait désormais aussi sur les offres multiservices.